

05. Etre acteur de son parcours d'évolution professionnelle, mobiliser ses droits et identifier les acteurs

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Travailleurs en situation de handicap, travaillant en ESAT ou EA.

Durée

5 jours

Organisme de formation

➔ Axe formation

Date limite d'inscription

11/06/2021

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Clermont-Ferrand

Les 27 & 28 avr. 2021

+ Les 11 & 12 mai 2021

+ Le 26 mai 2021

➔ Groupe 2

Lyon

Les 3 & 4 mai 2021

+ Les 17 & 18 mai 2021

+ Le 25 mai 2021

➔ Groupe 3

SESSION ANNULEE :

Grenoble

Les 2 & 3 juin 2021

+ Les 16 & 17 juin 2021

+ Le 23 juin 2021

➔ Groupe 4

Valence

Les 20 & 21 sep. 2021

+ Les 4 & 5 oct. 2021

+ Le 11 octobre 2021

➔ Groupe 5

Le Puy en Velay

Les 2 & 3 nov. 2021

+ Les 16 & 17 nov. 2021

+ Le 23 novembre 2021

➔ Groupe 6

Chambéry

Les 17 & 18 nov. 2021

Contexte

Les travailleurs en situation de handicap font partie des personnes les plus fragiles en matière d'insertion professionnelle et d'évolution, et il est plus que nécessaire qu'ils puissent connaître tous les possibles en matière d'orientation professionnelle et travailler sur leur projet ; d'autant plus qu'il n'est pas souvent évident pour les travailleurs de pointer leurs envies professionnelles, ni déceler leurs compétences. Certains sauront précisément vers quel projet se tourner et comment y accéder mais bien souvent, la plupart ne savent pas réellement vers quel parcours professionnel s'orienter, ni comment y arriver et n'ose pas poser de questions par manque de confiance. D'autres peuvent avoir à l'opposé des idées bien précises mais qui ne sont pas adaptées. Enfin, bien souvent, beaucoup de travailleurs attendent qu'on leur donne toutes les solutions sans réellement essayer de les trouver de leur côté.

Par contre, on peut se rendre compte qu'une formation à l'extérieur de l'ESAT, impulse souvent une plus grande motivation à être acteur de son projet professionnel, notamment grâce aux contacts riches entre les participants (effet de groupe).

A l'aube de la mise en place du décret du décret d'application du 27 mai 2019 de la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel (septembre 2018), il semble plus que nécessaire de donner toutes les informations nécessaires et un accompagnement aboutissant à une meilleure et pérenne intégration en milieu professionnel. Ceci en aidant les travailleurs à identifier ses compétences, définir ses faiblesses, à comprendre les étapes nécessaires à l'élaboration d'un projet professionnel (formation, RAE/VAE, mise à disposition, stage) et à connaître les différents types d'accompagnement possible (les différents dispositifs d'insertion, les personnes ressources, tuteur) ; tout en liant les envies professionnelles aux envies ou impératifs personnels.

Objectifs

- ➔ Identifier ses compétences, tant dans le savoir, savoir-faire et savoir être (référentiel CléA) en faisant le point sur son parcours professionnel et personnel
- ➔ Élaborer un projet professionnel en prenant en compte ses envies, ses attentes, ses besoins, sa vie personnelle
- ➔ Devenir acteur de son projet professionnel en se projetant et en prenant confiance en soi pour permettre une mise à jour des souhaits d'évolution
- ➔ Faire le lien entre son projet et ses compétences, attentes et impératifs pour être sûr de la faisabilité du projet et pour comprendre les étapes nécessaires avant l'aboutissement du projet
- ➔ Prendre connaissance des dispositifs existants pour élaborer son projet

+ Les 1er & 2 déc. 2021
+ Le 8 décembre 2021

Interlocuteur Opcos Santé

Soraya Kaliciak

soraya.kaliciak@opco-sante.fr

04 72 07 36 86

Interlocuteur OF

axeformation@orange.fr

0142613246

professionnel : formation, apprentissage en situation de travail, mobilités, CPF, PMSMP, RAE et VAE, ainsi que les personnes ressources (référent, CAP Emploi, Sameth)

➡ Élaborer activement un plan d'action pour réaliser son projet professionnel, savoir en parler professionnellement et mettre en place une collaboration efficace et de confiance en ESAT et EA

➡ Adopter une posture professionnelle et être acteur de son projet professionnel
Développer une posture professionnelle et sa confiance en soi

Prérequis

ATTENTION...

Avant toute pré-inscription merci de lire attentivement les « Conditions d'accès & Modalités de prise en charge ».

Contenu

1. Définition du parcours d'évolution professionnelle : désirs, compétences (savoir, savoir être et savoir-faire), dans la sphère professionnelle et personnelle

Echange, réalisation de grilles de compétences, de bilan cognitif, de questionnaire

2. Mise en relation de la sphère professionnelle et personnelle pour déterminer la faisabilité du projet, l'orienter, concevoir les étapes d'évolution

3. Le cadre légal de l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers le milieu professionnel

Les sept outils de la loi 2002-2

La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et les décrets d'application

La loi de septembre 2018 Pour la liberté de choisir son avenir professionnel

3. Les outils, les moyens, les personnes ressources

4. Élaborer son projet professionnel et devenir acteur : le plan d'action

5. Parler de son parcours professionnel et de son plan d'action

Bilan de fin de formation : bilan avec les référents et bilan de fin de formation oral et écrit (questionnaire de satisfaction)

Identification des besoins d'accompagnement des stagiaires en lien avec l'insertion professionnelle

Réflexion et recherche de stratégies pour répondre à ces besoins